paterno® 5 ans de garantie sur toutes les pièces!

La garantie légale

Validité de la garantie légale:

Le législateur octroie une garantie de 2 ans sur toutes les pièces, y compris les frais de déplacement et les heures de travail.

Exceptions liées à la garantie légale:

Le législateur prévoit une exception à cette garantie pour toutes les pièces sujettes à une usure thermique normale, telles que les anodes, joints, boutons, grilles, parties en plastique et en verre, LED, éléments thermorésistants, céramique, clapets de sécurité, couples thermoélectriques, bougie d'allumage,...

Conditions liées à la garantie légale:

Pour pouvoir bénéficier de la garantie légale, il convient de remplir les conditions suivantes:

- L'appareil doit avoir été installé par un installateur Paterno agrée.
- Des réparations ou des installations préalablement réalisées, incluant le conduit de fumée, doivent avoir été effectuées par un installateur Paterno agrée.
- L'appareil doit avoir été utilisé conformément au mode d'emploi y afférent, concernant entre autres la qualité des pellets.
- L'appareil doit avoir été entretenu à temps par l'utilisateur (veuillez vous référer au mode d'emploi).
- L'appareil doit être entretenu annuellement (ou après 1500 heures de travail) par un installateur Paterno agrée.
- La dégradation ne peut pas avoir de lien avec le transport. Veuillez par conséquent contrôler minutieusement l'appareil à la livraison.
- Les dégâts ne peuvent pas avoir été provoqués par une cassure, un court-circuit à la suite des à-coups de courant, des températures inférieures à zéro ou une corrosion galvanique.
- La demande de garantie ne peut pas concerner les variations chromatiques et les petites différences de dimension des parties en céramique, étant donné qu'il s'agit de particularités naturelles des matériaux.
- Les pièces, qui sont remplacées par le biais de la garantie, doivent être renvoyées au fabricant.
- Enregistrement au moyen du formulaire de garantie joint ou en ligne, endéans le mois après facturation.

Il convient de mentionner clairement les informations suivantes sur la demande de garantie: nom, adresse et numéro de téléphone de l'utilisateur, date d'achat, modèle de l'appareil et numéro d'inscription (veuillez vous référer à la plaque d'identification située à l'arrière du poêle). Cette demande doit être accompagnée d'une copie de la facture d'achat.

Le coût des éventuelles prestations sollicitées par l'utilisateur en invoquant la dite garantie lui sera imputé s'il s'avère que cette dernière ne couvre pas sa demande.

La garantie légale reste valable pour les appareils d'occasion achetés auprès d'un particulier, à condition que la facture de l'achat initial puisse être présentée.

La garantie intégrale de Paterno

Validité de la garantie intégrale de Paterno:

Paterno vous offre une garantie unique de 5 ans sur toutes les pièces, à l'exception des frais de déplacement et des heures de travail.

Exceptions liées à la garantie intégrale de Paterno:

Aucun type de pièce n'est exclu de cette garantie intégrale, mais sur le bougie d'allumage il y a un maximum de 1.500 allumages. Si ce maximum est dépassé, la garantie n'est pas valable.

Conditions liées à la garantie intégrale de Paterno:

Les conditions afférentes à la garantie légale sont identiques pour la garantie intégrale, voir au-dessus.